

**N°FIN/2023/53**

**Département de l'Yonne**

**Communauté de Communes  
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Date de convocation :</b>	21 juin 2023	<b>Nombre de conseillers communautaires</b> Effectif légal : <b>49</b> En exercice : <b>49</b> Présents : <b>37</b> Votants : <b>47</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	21 juin 2023	

**Séance du 28 juin 2023.**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-huit juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, **M. Jean-Pierre BAUSSART**, vice-Président est élu président de séance pour les délibérations relatives aux votes des comptes financiers uniques 2022.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Philippe PETIT, Mme Evelyne TRES CARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

M. Didier MOREAU, pouvoir à Mme Isabelle CLAUDET  
Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT  
Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Mme Evelyne TRES CARTES  
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE  
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ  
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Mme Anne MIELNIK-MEDDAH  
M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT  
M. Nicolas DEILLER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY  
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas SORET  
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS  
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT  
M. Nicolas SORET, Président, ayant quitté la salle pour ne pas prendre part au vote ainsi que son pouvoir donné par Mme ROSSIGNEUX FOUQUEREAU.

**SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**

**Objet : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 DU BUDGET ANNEXE ZAE.**

FIN/2023/53

Conseil communautaire du  
28 juin 2023

**Objet : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 DU BUDGET ANNEXE ZAE.**  
*(voir documents budgétaires en pièces jointes)*

VU l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963 ;

VU l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU la délibération n° FIN/2021/89 en date du 22 novembre 2021 portant signature à la convention relative à l'expérimentation des comptes financiers uniques concernant le budget principal et les budgets annexes (ordures ménagères, piscine, aire d'accueil des gens du voyage, ZAE) de la Communauté de Communes du Jovinien ;

VU la convention relative à l'expérimentation des comptes financiers uniques en date du 29 mars 2022 qui se substituent aux comptes administratifs et aux comptes de gestion,

VU le compte financier unique 2022 de la Communauté de Communes du Jovinien du budget annexe ZAE,

De ce document comptable se dégage les résultats suivants :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		22 983,16	33 773,59		33 773,59	22 983,16
Opérations de l'exercice	39 696,71	77 126,51	26 582,05	44 101,38	66 278,76	121 227,89
Totaux	39 696,71	100 109,67	60 355,64	44 101,38	100 052,35	144 211,05
Résultat de clôture 2022 sans les restes à réaliser	60 412,96		-16 254,26		44 158,70	
Restes à réaliser						
Résultats définitifs 2022	60 412,96		-16 254,26		44 158,70	

VU la commission des finances et la conférence des Maires du lundi 12 juin 2023,

**Le conseil communautaire,**  
**Après avoir délibéré,**  
**Pour : 47**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

**ACTE** de la présentation faite du Compte Financier Unique 2022 du Budget Annexe ZAE lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;

**ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

**APPROUVE** le Compte Financier Unique 2022 du Budget Annexe ZAE de la Communauté de Communes du Joviniens ;

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,  
Le Président de séance,

Jean-Pierre BAUSSART



Pour copie conforme,  
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND